



# FO REND COMPTE DE SON MANDAT !

## Compte-rendu CTS du 1<sup>er</sup> février 2022

### Présents pour l'administration :

Le secrétaire général, Mr Marin  
La secrétaire générale adjointe M2I, Mme Heyriès  
La secrétaire générale adjointe DRRH, Mr Cherfi  
Le secrétaire général de la DSDEN 77, Mr Demont  
Le secrétaire général de la DSDEN 93, Mr Fliau

### Présents pour les organisations syndicales :

2 représentantes du SPASEEN-FO : Coralie BOUET-LAHOULETTE et Salima KHELIL  
4 représentants de la FSU  
1 représentant du SGEN-CFDT  
1 représentant A&I-UNSA  
Absent : CGT

## Déclaration liminaire du SPASEEN-FO

Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs les membres du CTSA,  
Chers collègues,

L'ordre du jour de ce CTSA est très conséquent et va sans doute faire l'objet de débats longs, il convient cependant de ne pas oublier d'évoquer la dégradation des conditions de travail exacerbée notamment par la crise sanitaire mais pas que...

Il est demandé aux agents des services, cadre comme non cadre, d'assurer la continuité du service public mais aussi d'effectuer des missions supplémentaires ou de mettre en place à marche forcée des réformes dans les délais intenable provoquant la hausse explosive des heures supplémentaires, du travail nocturne, le week-end au nom du quoi qu'il en coûte.

Notre organisation syndicale n'a de cesse d'alerter sur la souffrance exprimée par de nombreux agents quel que soit leur corps ou leur fonction !

Trop c'est trop, nous ne voulons pas connaître de nouveaux événements dramatiques voire des suicides comme cela se produit actuellement un peu partout sur le territoire et même à la centrale.

### Nous continuons à revendiquer avec force et de façon non exhaustive :

- Des conditions de travail dignes
- Une véritable garantie de la prise en compte de l'état de santé des agents ainsi que de leurs conditions de travail
- L'égalité de traitement
- Une revalorisation réelle du point d'indice
- La création des postes à la hauteur des besoins : c'est pour FO le meilleur des gestes barrières

En ce début d'année marqué par une désorganisation du service public d'enseignement dans les écoles et EPLE, s'ajoute, d'une façon moins visible mais non moins inquiétante, les disparités voire les discordances dans la mise en œuvre des mesures visant à protéger du COVID.

En effet, nos interrogations restent nombreuses sur la mise en place du télétravail contraint, les collègues nous ayant fait part de nombreuses situations parfois contradictoires, de disparités parfois dans les services.

Rappelons également ici, la position de notre organisation sur le télétravail : le volontariat de l'agent est et doit rester la règle, dans le respect de son souhait et des contraintes du service.

Par ailleurs, alors que le futur X24 n'en est encore qu'à ses prémises, nous souhaitons rappeler que le déploiement du télétravail ne saurait être une variable d'ajustement pour l'aménagement des futurs locaux.

Par rapport à l'installation de nouveaux services régionaux, notre organisation reste vigilante sur cette réforme préfiguratrice de futures suppressions de postes via des mutualisations et des fermetures de sites.

Nous nous sommes d'ailleurs opposés à la création des nouveaux services mutualisés lors du CTA conjoint de la semaine dernière.

Nous exigeons de nouveau ici le maintien de l'ensemble des garanties statutaires des personnels qui y travaillent et le maintien des missions dévolues aux collègues.

La FNEC FP-FO demande également que de véritables mesures de protection des personnels soient discutées dans le cadre des CHSCT et cela commence par un recrutement massif via les listes complémentaires, dans les services, afin de pouvoir remplacer tout personnel absent et le renforcement des services de médecine de prévention.

Les personnels se sont saisis massivement de l'appel à la grève du 13 janvier pour exprimer leur colère face aux chaos organisés par notre ministre pour détruire l'école publique.

Nous étions également présents devant le rectorat le 14 janvier et devant le sénat le 27 au matin en soutien des adjoints gestionnaires qui refusent l'article 41 de la loi 3DS.

La manifestation interprofessionnelle du 27 après-midi a également montré la colère face à un gouvernement qui n'entend pas la détresse des salariés du public comme du privé face à la paupérisation, une inflation galopante et un pouvoir d'achat plus qu'en berne.

Les grilles de salaires sont tassées avec pour les catégories C et B des grilles presque identiques en début de carrière et des catégories A commençant à 1,1 du smic.

Même si les agents ont obtenu une revalorisation indemnitaire importante mais qui ne concerne pas tous les corps, certains personnels en ayant été exclus tels que les ATEC.

Nous rappelons que cette revalorisation ne compense pas la perte de salaire indiciaire de plus de 21,8% depuis 2000. De plus, nous rappelons que l'indemnitaire n'est pris en compte que très partiellement dans le calcul de la retraite.

Au lendemain de cette mobilisation historique, notre organisation syndicale appelle les personnels à se réunir, à réaffirmer les revendications et à discuter des suites, car le gouvernement ne laisse pas d'autres choix que d'amplifier le rapport de force.

Pour en revenir à l'ordre du jour, vous nous évoquez « une doctrine concernant la revalorisation périodique de la rémunération des contractuels en service », nous ne pouvons pas nous satisfaire de cela, même si cela peut être une avancée pour les personnels contractuels, nous revendiquons un plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent.

Nous demandons, pour le projet X24 que les collègues de la DSDEN 94 puissent voir la maquette du futur bâtiment, on ne peut pas demander la nomination d'ambassadeurs et que tous les collègues s'emparent du projet si on leur permet pas de voir la maquette sur leur lieu de travail.

Nous nous étonnons une nouvelle fois d'avoir peu ou pas d'informations sur les DSDEN dans cette instance, ne se passe-t-il rien que ne doit être porté à la connaissance des représentants élus des personnels ???

Quant à la modernisation, que des cabinets privés interviennent dans l'action publique et demandent des surcharges de travail aux collègues des services RH nous surprend... Nous ne savions pas que nous avions de nouveaux supérieurs hiérarchiques externalisés...

Pour la problématique du parking, nous souhaitons vous alerter sur le problème prégnant du stationnement dans le quartier pour les collègues.

Les collègues demandent des places supplémentaires, la transparence et l'égalité de traitement dans l'attribution des places.

Le SPASEEN FO, avec sa fédération la FNEC-FP-FO et sa confédération la CGT-Force Ouvrière, première organisation syndicale de la Fonction Publique d'État, organisation libre et indépendante, reste et restera mobilisé pour défendre nos droits, notre statut, nos postes et nos conditions de travail !

Pour finir, nous tenons à remercier vos services qui nous ont apporté des réponses favorables aux situations que nous avons soumises et qui pour certaines n'avaient pas de réponse depuis l'année scolaire précédente !

Nous vous remercions pour votre attention.

**RÉSISTER-REVENDIQUER-RECONQUÉRIR**

## Le CTS avait à son ordre du jour des points suivants :

- 1) Informations sur l'organisation des services du rectorat
- 2) Doctrine concernant la revalorisation périodique de la rémunération des contractuels en service
- 3) Point Modernisation
- 4) Projet X24 : présentation du carnet de flexibilité, des travaux de mutualisation et de la mission space-planning
- 5) Campagne 2022 parking du rectorat

### Réponse de l'administration :

#### 1) Informations sur l'organisation des services du rectorat

Plusieurs réflexions sont conduites par l'administration sur le fonctionnement des services et la volonté de renforcer leur articulation. Dans le cadre de l'enjeu du remplacement, l'organisation de la DPE2 va être modifiée pour aboutir à une gestion intégrée pour une meilleure prise en charge des contractuels avec des procédures harmonisées et plus de polyvalence.

*Le SPASEEN FO a demandé la possibilité pour les agents ne souhaitant pas rester à la DPE2, à compter de la réorganisation, de pouvoir muter. Nous avons également demandé le retour du mouvement interne qui n'a pas été mis en place à la rentrée 2021, pénalisant les collègues déjà en poste au rectorat qui ont ainsi perdu la possibilité de se porter candidat sur un nouveau poste sur lequel un sortant de concours ou un arrivé par mutation externe a pu être affecté...*

Le secrétaire général nous a répondu qu'il examinerait les demandes émanant de la DPE2 avec attention. Il nous a également indiqué que le mouvement interne serait rétabli.

#### 2) Doctrine concernant la revalorisation périodique de la rémunération des contractuels en service.

Un groupe de travail va être mis en place le moment venu pour réviser les grilles des contractuels.

*Le SPASEEN FO a rappelé ses mandats : titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent. Obtenir un CDI n'est pas une garantie d'emploi ni d'avancement ou de possibilités de promotion. Seul le statut de fonctionnaire avec des grilles permet d'avoir une carrière avec de l'avancement indiciaire mais aussi de grade et de corps...*

#### 3) Points modernisation

L'administration va déployer progressivement la nouvelle application de gestion des congés et des absences « TIPI ». Cette application concerne les 3 DSDEN et le rectorat. Cela commencera par les DSDEN 77 et 94 sur février et mars. Puis jusqu'en juin la DSDEN 93 et le rectorat.

L'administration va également mettre en place l'application COLIBRIS pour la gestion de certaines démarches des agents vers les services de gestion et vice-versa. Cet outil a déjà été mis en place pour la gestion du remboursement forfaitaire de la complémentaire santé.

Mise en place d'ateliers managers, ces ateliers existaient déjà mais uniquement depuis 2 ans pour les cadres du rectorat.

*Notre organisation syndicale avait fait part de son incompréhension quant à cette restriction en spécifiant que les cadres des DSDEN n'étaient pas des « sous-cadres »*

Le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe en charge de la modernisation ont satisfait notre revendication en élargissant la possibilité de s'inscrire à tous les cadres et en faisant une communication plus large à tous les agents concernés.

L'administration a également annoncé le retour d'un bulletin d'information à destination des services.

*Le SPASEEN FO a indiqué au secrétaire général que tout ce qu'il mettait en place progressivement avait déjà existé dans l'académie sauf les 3 dernières années avant son arrivée...*

#### 4) Points sur le projet X24 : présentation du carnet de flexibilité, des travaux de mutualisation et de la mission space-planning

La SG adjointe en charge de la modernisation a fait un point d'information sur le nouveau pôle.

Des ambassadeurs volontaires des divisions du rectorat, de la DSDEN 94 et du CROUS ont été nommés pour participer à des ateliers pour connaître l'avancement des travaux et relayer les informations aux collègues et les demandes des collègues auprès de l'administration.

*Le SPASEEN FO a obtenu l'engagement que la maquette serait exposée à la DSDEN 94 et au CROUS.*

*De même, nous avons participé à toutes les réunions relatives au chantier et à la conception intérieure du bâtiment rappelant notre opposition à la mise en place d'open space généralisé.*

*Nous avons obtenu la garantie que l'open space ne serait pas généralisé.*

#### 5) Campagne 2022 parking du rectorat

L'administration va diffuser prochainement la circulaire sur les demandes de parking au rectorat avec un barème précis.

*Nous avons rappelé le manque criant de stationnement dans le quartier et demandé la transparence et l'égalité de traitement dans l'attribution. De plus, nous avons aussi demandé l'augmentation du nombre de places disponibles à proximité immédiate des lieux de travail y compris pour la DSDEN 94.*

#### 6) Questions diverses :

Les conventions télétravail « papier » vont être mises à disposition des agents pour cette année.

L'outil de gestion n'a ni facilité la gestion par les services ni la saisie par les agents.

*Nous avons demandé la mise en place d'un outil de gestion facilitateur afin de réduire la charge des services des personnels et la difficulté pour les demandeurs*

**Pour défendre vos droits,  
Vos statuts, vos salaires  
Vos conditions de travail,  
Ne restez pas isolés,**

**REJOIGNEZ LE SPASEEN-FO !**

Contactez-nous à la permanence au local syndical du rectorat

Par mail : [spaseen.fo.rectorat94@gmail.com](mailto:spaseen.fo.rectorat94@gmail.com)